

Paroles d'éleveurs pour maîtriser le confinement des palmipèdes

Le 5 mai dernier, à l'initiative du Cifog, de l'Itavi et du Cepso s'est tenue une journée professionnelle d'échange sur les solutions techniques pour élever les canards prêts à gaver à l'abri pendant les périodes à risque.

Des éleveurs et des organisations de production de l'Ouest (Pays de Loire et Deux-Sèvres) ont accepté de présenter leur fonctionnement et leur quotidien depuis presque 10 ans lorsqu'ils sont soumis aux mesures de confinement de leurs animaux. Selon les témoignages apportés, voici les retours d'expérience et les points clés de la réussite du confinement des animaux : l'ambiance, la litière et la densité des animaux.

MAÎTRISER L'AMBIANCE DES BÂTIMENTS

La ventilation statique est privilégiée pour des bâtiments d'une largeur n'excédant pas 15 m et disposant de lanterneaux. L'implantation perpendiculaire aux vents dominants favorise un fonctionnement optimal. A défaut, la ventilation dynamique est nécessaire.

Il faut privilégier les bâtiments clairs avec de la luminosité naturelle. En période nocturne, ne pas laisser les animaux dans le noir. Selon les équipements, les éleveurs laissent une ligne d'éclairage ou des veilleuses.

Les éleveurs privilégient la qualité de l'air (CO2) à la température pour le pilotage de l'ambiance.

Points de vigilance : en cas de modification de bâtiments existants ayant une incidence sur la largeur de la structure à ventiler, il faut prendre en compte les moyens à mettre en oeuvre pour assurer le renouvellement de l'air.

MAINTENIR UNE LITIÈRE SAINE

Pour assurer le confort des animaux, la gestion de la litière est

une étape essentielle, ayant également un impact sur le nervosisme des animaux.

Les producteurs indiquent une utilisation de 4 à 5 kg de paille par canards sur la durée d'élevage. Ils utilisent a minima de la paille broyée, voire défibrée afin d'optimiser la capacité d'absorption.

Selon le temps et l'ambiance dans le bâtiment, les éleveurs paillent une à deux fois par jour (exemple par temps humide ou brouillard). Tous les éleveurs rencontrés réalisent un curage complet du bâtiment après environ les six premières semaines d'élevage.

Entre une et trois semaines, le paillage se fait à la main avec un complément éventuel par quad. A partir de 3 à 5 semaines, tous les éleveurs rencontrés ont opté pour des systèmes de paillages mécanisés :

- depuis l'extérieur du bâtiment : aucun matériel ni véhicule de rentre dans l'Unité de Production (UP) facilitant la gestion des mesures de biosécurité
- depuis l'intérieur : avec des systèmes de pailleuses attelées permettant de pailler même en présence d'animaux si le bâtiment est suffisamment large. (15 m de préférence).

Temps estimé pour le paillage :

entre 20 min et 1 h selon les modalités de paillage et la dimension du bâtiment.

Points de vigilance : le curage en cours d'élevage apparaît comme un élément incontournable de la maîtrise de l'ambiance générale du bâtiment.

PROPOSER UN ACCÈS À L'EAU ET À L'ALIMENTATION SUFFISANT

Il est primordial d'assurer un accès suffisant à l'eau pour tous les animaux, notamment pendant le rationnement.

Les systèmes de pipettes sont privilégiés afin de limiter le gaspillage et la dégradation de la litière.

Il est possible de rajouter des points d'eau ponctuellement pendant 3 à 5 h suivant l'accès à l'alimentation en période de rationnement.

Points de vigilance : pour les bâtiments d'une largeur de 15 m, les éleveurs préconisent 3 lignes de pipettes.

ADAPTER OU CONCEVOIR LES BÂTIMENTS POUR LE CONFINEMENT

Selon les situations, les éleveurs



rencontrés ont soit aménagé des bâtiments existants, soit ajouté des structures plus légères aux bâtiments existants par des systèmes de jardins d'hiver, soit créé de nouveaux bâtiments en association avec des panneaux photovoltaïques notamment.

La présence de sol bétonné dans le bâtiment permet de limiter la création d'ornières, et facilite le curage.

Points de vigilance : garder une lumière réduite (type veilleuse) la nuit pour éviter les phénomènes d'entassement.

Dans tous les cas, la densité d'animaux dans le bâtiment doit être adaptée en fonction de la maîtrise de tous ces facteurs : selon les équipements, les éleveurs rencontrés appliquent des densités en bâtiment comprises entre 2,5 et 5 canards/m² (pour des canards pesant entre 3.8 et 4.5 kg à 75 jours).

Les éleveurs ont également confirmé que les animaux ayant eu accès à des parcours se montrent plus nerveux lorsqu'ils sont amenés à être claustrés contrairement à ceux qui ne sont jamais sortis.

Contact : Chambre d'Agriculture du Gers - Pôle Elevage - Tél. 05.62.61.77.40.

